

**DOSSIER D'INSCRIPTION**  
**AU LYCEE PARDAILHAN**  
ANNEE SCOLAIRE 2024 - 2025

**RENSEIGNEMENTS**

**NOM :** ..... **Prénom :** ..... **Sexe :** .....  
Né(e) le : ..... à : ..... Nationalité : ..... Départ. ou Pays : .....  
Téléphone portable de l'élève : .....  
Mail de l'élève : .....@.....  
Adresse personnelle de l'élève (si différente du responsable) : .....  
.....

**SCOLARITE ANTERIEURE**

Etablissement fréquenté l'an dernier : .....  
Adresse de l'établissement : .....  
FORMATION de l'an passé : .....  
**DIPLOME OBTENUE** .....  
Langues vivantes année précédente : LVA : ..... LVB : .....

**RENSEIGNEMENTS : DEMANDE INSCRIPTION RENTREE 2024**

**Régime :** EXTERNE  (avec possibilité de déjeuner au self en créditant le compte repas) DP  (forfait 5 jours uniquement)  
INTERNE  (forfait 5 jours) (priorité sera donnée aux lycéens, mais le dossier de candidature pourra être étudié dans la limite des places disponibles).

① **Etudiants BOURSIERS :** les versements des bourses du CROUS sont effectués sur le compte bancaire de l'étudiant, aussi, l'établissement n'a aucune visibilité sur ces montants lors de la facturation de la pension ou demi-pension.

**Redoublant de BTS :** oui  non

**▶ LANGUE VIVANTE OBLIGATOIRE**

Attention, la langue vivante obligatoire est : ANGLAIS

**▶ SANTE & CONTINUITÉ**

L'an passé, vous avez bénéficié d'un aménagement de la scolarité (PAP, PAI, PPS) et/ou d'aménagements d'exams (1/3 tps..) ?  
OUI  NON   
Si oui, joindre les PAP/PAI/aménagements mis en place

**▶ ADHESION A LA MDL (association lycéenne) :**

Oui  Non   
(si oui, joindre un chèque – voir au dos, encadré ⑤)

**COMMUNICATION ENT- BULLETINS SCOLAIRES**

L'ENT (Environnement Numérique de Travail) permet de suivre sa scolarité. De plus, les bulletins ne sont pas envoyés en version « papier » et sont téléchargeables sur l'ENT. Aucun duplicata ne seront fournis.

Pour les responsables, afin de vous transmettre les CODES d'ACCES à l'ENT, merci d'indiquer en page 2 votre adresse e-mail **TRES LISIBLEMENT.**

## RENSEIGNEMENTS RESPONSABLES

### ► RESPONSABLE LEGAL :

Père  Mère  autre (préciser : .....

NOM-Prénom : .....

Né le ...../...../..... à .....

Adresse : .....

Tél Personnel : .....

Tél Portable : .....

Tél professionnel : .....

Courriel : .....@.....

Profession (*voir codifications des professions ci-dessous*) : .....

Adresse Employeur : .....

### ► RESPONSABLE LEGAL :

Père  Mère  autre (préciser : .....

NOM-Prénom : .....

Né le ...../...../..... à .....

Adresse : .....

Tél Personnel : .....

Tél Portable : .....

Tél professionnel : .....

Courriel : .....@.....

Profession (*voir codifications des professions ci-dessous*) : .....

Adresse Employeur : .....

### ► BOURSES

Etudiant boursier\* : oui  non

\* En cas de non assiduité à la formation et aux contrôles, le versement des bourses est suspendu

Rappel : **Si boursier** : Joindre un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal **au nom de l'étudiant** + la notification du **CROUS**.

A remettre au Secrétariat LGT.

### ► SI INTERNAT :

Préciser le nom et prénom du responsable légal qui prend en charge le paiement des frais de scolarité :

**Nom responsable légal** : ..... **Prénom responsable légal** : .....

Signature de l'étudiant :

## CODIFICATION DES PROFESSIONS

10 - Agriculteur Exploitant

21 - Artisan

22 - Commerçant et assimilé

23 - Chef d'entreprise de 10 salariés et plus

31- Professions Libérales

33 - Cadre de la fonction publique

34 - Professeur, Professions scientifiques

35 - Profession de l'information, des arts et des spectacles

37 - Cadre administratif, Commercial d'entreprise

38 - Ingénieur, Cadre technique d'entreprise

42 - Professeur des Ecoles, Instituteur et Assimilé

43 - Professions intermédiaires santé et du travail social

44 - Clergé, Religieux

45 - Professions intermédiaires administratives de la fonction publique

46 - Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises

47 - Technicien

48 - Contremaître, Agent de maîtrise

52- Employé civil et Agent de service de la fonction publique

53 - Policier, Militaire

54 - Employé administratif d'entreprise

55 - Employé de Commerce

56 - Personnels - Services directs aux particuliers

62-63-65 - Ouvrier Qualifié

67-68 - Ouvrier non Qualifié

69 - Ouvrier agricole

71 - Retraité : Agriculteur Exploitant

72 - Retraité : Artisan, Commerçant, Chef d'entreprise

74-75 - Retraité : Cadre, Professions intermédiaires

77-78 - Retraité : Employé, Ouvrier

81 - Chômeur n'ayant jamais travaillé

*pour les chômeurs qui ont déjà travaillé,  
indiquer la dernière profession et non '81'*

85-86 - Personne sans activité professionnelle et qui n'a jamais travaillé

*pour les personnes sans activité professionnelle qui ont déjà travaillé, indiquer la  
dernière profession et non '82'*

**99 - Non renseignée (inconnue ou sans objet)**

## ① DATES DES INSCRIPTIONS AU LYCEE PARDAILHAN

Pour procéder à l'inscription définitive dans l'établissement, il convient de **rapporter au lycée** ou de nous **renvoyer par la poste** le présent dossier complété **EN TOTALITE**, avec les pièces demandées (voir encadré ② ci-dessous), aux dates suivantes :

Retour du dossier pour inscription en	
<b>BTS 1<sup>ère</sup> année</b>	
<b>JEUDI 22 AOUT 2024 (AU PLUS TARD !!)</b> (délai de rigueur pour valider votre inscription)	
↓	
Si vous le déposez au lycée :	Dépôt dans la boîte aux lettres du lycée
Si vous le renvoyez par la poste : (cachet de la poste faisant foi)	Inscrire sur l'enveloppe contenant votre dossier complet : <b>Lycée Pardailhan</b> <b>Inscription en BTS – Secrétariat du LGT</b> <b>Chemin de Baron</b> <b>BP 20376</b> <b>32000 AUCH</b>

**ATTENTION** : Seuls les dossiers complets et rapportés dans les délais seront enregistrés – Ceux transmis par courrier, dans les délais, pourront être traités (envoi postal ou dépôt dans la boîte aux lettres du lycée).



### Règlement intérieur de l'établissement :

L'inscription au lycée Pardailhan implique automatiquement l'adhésion au règlement intérieur de l'établissement. Il doit être connu par l'ensemble des membres de la communauté éducative. Ce dernier, ainsi que ses annexes et les chartes, sont consultables sur le site internet du lycée (ENT).

## ② PIECES A JOINDRE AVEC CE DOSSIER LORS DE L'INSCRIPTION

- Le présent dossier (feuille A3) **complété en totalité et signé** ;
- Photocopie d'une pièce d'identité de l'élève en cours de validité ;
- 1 chèque de 10 euros d'adhésion à la MDL (voir encadré ⑤ - facultatif) ;
  
- 1 relevé d'Identité Bancaire ou Postal (RIB ou RIP) **au nom de l'étudiant**
- Notification du CROUS pour les étudiants boursiers
- La fiche infirmerie, jointe à ce dossier, **complétée et signée**
- Copie de la carte VITALE (lisible)**

## ③ RENTREE SCOLAIRE 2024 POUR TOUS LES BTS DU LYCEE

BTS 1 <sup>ère</sup> année	BTS 2 <sup>ème</sup> année
<b>Voir calendrier spécifique publié la dernière semaine du mois d'août sur la page d'accueil de l'ENT du lycée</b>	

**L'absence le jour de la rentrée entraîne la radiation des listes.**

Plus de détails seront diffusés sur le site internet du lycée Pardailhan la semaine avant la rentrée scolaire (page d'accueil). Merci de la consulter pour vous organiser le jour de la rentrée.



**BIEN VERIFIER QUE VOTRE DOSSIER EST COMPLET AVANT DE NOUS LE TRANSMETTRE  
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE.**



#### ④ AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE (PAS de cotisation à acquitter)

**Déjà Etudiant au Lycée Pardailhan :**

- **Aucune démarche à effectuer, vous restez rattaché à la mutuelle étudiante (CPAM ou autre) jusqu'à la rentrée 2025**

**RENTREE  
2024**

**Nouvel Etudiant :**

- **Vous ne changez pas de régime obligatoire d'assurance maladie pour le remboursement de vos frais de santé**
- **Vous demeurez rattaché à votre régime de protection sociale actuel (en général celui des parents). Vous bénéficiez de la qualité d'assuré dès l'âge de 18 ans.**

**Couverture Complémentaire santé : pour compléter les remboursements de la sécurité sociale, vous pouvez adhérer à une complémentaire santé de votre choix (renseignez-vous auprès de la mutuelle de vos parents)**

#### ⑤ MAISON DES LYCEENS (Association lycéenne)

- ▶ **Qu'est ce que c'est ?** La maison des lycéens (MDL) est un foyer socio-éducatif organisé, animé et géré par des élèves, avec l'aide d'adultes.
- ▶ **Dans quel cadre ?** La cafétéria, en cours de relooking, est entièrement gérée et financée par la MDL.
- ▶ **A quoi ça sert ?**

- Développer la vie de l'établissement ;
- Promouvoir le sens des responsabilités et la vie civique ;
- Valoriser l'initiative et l'esprit d'entreprise ;
- S'exprimer avec tous les moyens mis à disposition.
- Participer activement au fonctionnement de la cafétéria, aux différents ateliers (musique, ciné, arts...°



**C'est aussi bénéficiaire de tarifs réduits par élève :**  
« voyages scolaire » -10 % du prix par adhérent et par voyage  
« activités culturelles » 3 euros par adhérent et par sortie

Maison Des Lycéens

*En bref, être membre de la MDL (adhésion 10€), c'est participer à la vie (extra) scolaire du lycée par la mise en place de projets et l'organisation d'évènements.*

*C'est avoir un prix préférentiel pour toutes ces activités...  
Etre membre de la MDL, c'est être actif dans la construction de son avenir !*

Texte rédigé par des élèves de la MDL

#### Ateliers (facultatifs) proposés

- ✓ "Musique" : pratique musicale encadrée, instrument et/ou chant les mercredis après-midi
- ✓ Cinéclub : élargir sa culture cinématographique en partenariat avec Ciné32, un film par mois au cinéma d'Auch

**Merci d'indiquer votre adhésion ou votre non adhésion dans la partie prévue à cet effet sur la première page du dossier d'inscription**

#### ⑥ COMMUNICATION DANS L'ETABLISSEMENT

**Les étudiants ne disposent plus de carnets de correspondance.** L'ENT (Environnement Numérique de Travail) permet d'échanger, via la messagerie ENT, avec tous les membres de la communauté éducative.

**Il appartient aux étudiants et familles de consulter régulièrement la messagerie ENT.** Il est tout à fait possible de configurer la messagerie ENT pour qu'une notification parvienne immédiatement sur une messagerie personnelle afin d'être informé de l'arrivée d'un nouveau message. Un code d'accès sera communiqué, à tous les élèves et parents, au début de l'année scolaire.

#### SITE INTERNET DU LYCEE (ENT) :

<https://pardailhan.mon-ent-occitanie.fr/>

Accès direct en flashant le QR-Code ►



#### COORDONNEES DU LYCEE :

Lycée Pardailhan  
Chemin de baron – BP 20376 – 32008 AUCH CEDEX

- **Tel** : 05.62.61.42.50
- **Fax** : 05.62.61.42.51
- **Mail**: 0320002D@ac-toulouse.fr
- **Compte twitter**: @LyceePardailhan

